

L I V E S
W O R K I N G
P A P E R
2 0 1 5 / 3 4

TITRE

Quand démocratisation rime
avec reproduction : les
inégalités sociales dans le
système éducatif suisse
depuis le début du XX^e
siècle

Auteure

Julie Falcon

Article scientifique

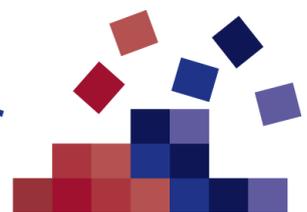
<http://dx.doi.org/10.12682/lives.2296-1658.2015.34>
ISSN 2296-1658

FNSNF

FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les Pôles de recherche nationaux PRN
sont un instrument d'encouragement du
Fonds national suisse

LIVES



Pôle de recherche national

Auteure

Falcon, J.

Résumé

Cette étude analyse l'évolution de la distribution des inégalités sociales suite à la démocratisation du système éducatif suisse au cours du XX^e siècle. Nos analyses, menées à partir de données issues de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013, révèlent que, même si la démocratisation scolaire a généré une égalisation de l'accès à l'éducation post-obligatoire, de fortes inégalités sociales subsistent en Suisse. Nous concluons que le système éducatif suisse, caractérisé par de larges filières de formations professionnelles, joue un rôle important dans la persistance de ces inégalités.

Mots clé

Inégalités sociales, démocratisation du système éducatif

Affiliation de l'auteure

Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB)

Correspondance à

julie.falcon@wzb.eu

* *La série des Working Papers LIVES publiée en ligne des travaux de recherche en cours. La révision de chaque papier est restreinte. Les auteur-e-s sont tenu-e-s responsables pour les faits et les opinions exprimées dans leurs papiers. Ces opinions ne représentent pas nécessairement celles du Pôle de recherche national LIVES.*

** *Julie Falcon est docteure en Sciences Sociales de l'Université de Lausanne. Dans le cadre de sa recherche post-doctorale, elle a séjourné au Center on Poverty and Inequality à l'Université de Stanford aux Etats-Unis et travaille actuellement au Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB) en Allemagne. Ses recherches portent sur l'analyse temporelle de la mobilité sociale et de la valeur des titres éducatifs sur le marché du travail.*

****Les analyses présentées dans l'article constituent la continuation et la valorisation des travaux de thèse de l'auteure. Cette contribution a été rédigée lors d'un séjour de recherche de l'auteure au « Center on Poverty and Inequality » de l'Université de Stanford, Etats-Unis, financé par le Fonds National Suisse pour la Recherche Scientifique (subside numéro 151754). L'auteure remercie le FNS pour son soutien.*

1. Introduction

Avec ses larges filières de formation professionnelle, le système éducatif suisse, tout comme le système allemand, fait souvent figure de modèle en comparaison internationale. Principalement tourné vers la formation en entreprise, il permet aux jeunes d'apprendre un métier et des compétences pratiques leur assurant une bonne intégration sur le marché du travail, en témoigne le faible taux de chômage des jeunes dans ces deux pays. Cette réussite fait que la promotion de la formation professionnelle est devenue l'un des chevaux de bataille des politiques éducatives dans de nombreux pays (OCDE 2013), en témoigne la place que l'Union Européenne lui accorde dans sa stratégie « Europe 2020 » (Commission Européenne 2010).

La formation professionnelle permettrait de répondre aux défis actuels posés à l'UE en réduisant le taux de chômage des jeunes et le nombre de jeunes sortant du système éducatif sans diplôme. Sur le long terme, elle offrirait une meilleure adaptation du marché du travail aux changements technologiques, encouragerait la compétitivité et l'innovation, et générerait une plus grande cohésion sociale (Journal officiel de l'Union européenne 2010). Ce type de discours n'est pas nouveau puisque déjà, lors de l'institutionnalisation de la formation professionnelle en Suisse à la fin du XIX^e siècle, la formation professionnelle était perçue comme un moyen de désamorcer les tensions sociales en offrant à la classe ouvrière la possibilité d'améliorer ses conditions de vie (Bonoli 2012). Pour autant, quand bien même la formation professionnelle permettrait d'améliorer les conditions de vie des plus défavorisés, elle ne réduirait pas nécessairement les inégalités sociales, la reproduction sociale étant plus élevée dans les pays dominés par la formation professionnelle (Pfeffer 2008).

Qu'en est-il pour la Suisse en matière d'évolution de la distribution des inégalités sociales, en particulier suite aux réformes éducatives entreprises depuis la seconde moitié du XX^e siècle ? Pour répondre à cette question, il convient d'abord de rendre compte des débats concernant les conséquences de la démocratisation du système éducatif sur la distribution des inégalités, avant d'introduire le contexte suisse pour ensuite analyser des données issues de vingt-et-unes enquêtes réalisées entre 1972 et 2013.

2. Inégalités sociales et démocratisation scolaire

Depuis la fin des années 1950, de nombreuses réformes éducatives ont été entreprises dans les pays occidentaux. La motivation principale de l'époque étant de ne pas gaspiller de talent, alors nécessaire pour soutenir le développement économique (Kahn 2011), l'augmentation de l'égalité des chances devient une préoccupation politique. En repoussant l'âge de la scolarité obligatoire et en instaurant de nouvelles filières d'études, un nombre accru de la population accède à l'éducation post-obligatoire (Schofer et Meyer 2005), autrefois réservée à une petite élite, offrant théoriquement à tout le monde les mêmes chances de réussir dans la société.

Ainsi, selon la théorie libérale de l'industrialisme (Blau & Duncan 1967; Kerr et al. 1960; Parsons 1960; Treiman 1970) nos sociétés sont censées être devenues plus méritocratiques. Les changements induits par ces réformes, résultant de l'industrialisation, devraient avoir réduit l'emprise des avantages acquis par la naissance sur la position sociale qu'occupe un individu dans la société. Les variables dites *ascriptives* telles que l'origine sociale, le sexe et la race, s'effaceraient au profit des caractéristiques *acquises* telles que le mérite et le talent. Autrement dit, selon ce postulat la place d'un individu dans la société devrait uniquement dépendre de sa réussite éducative (voir la théorie du capital humain : Becker 1964), puisque l'école est censée être devenue l'institution qui assure le bon fonctionnement de la méritocratie.

Les preuves empiriques de cette théorie sont toutefois bien plus nuancées. Même s'il y a eu une démocratisation de l'accès à l'éducation, elle s'est principalement opérée au niveau de l'accès à l'éducation secondaire, bénéficiant en particulier aux enfants d'agriculteurs et d'ouvriers, tandis que la démocratisation de l'accès à l'éducation supérieure est restée plus modérée (Breen et al. 2009; Breen et al. 2010).

Plusieurs arguments théoriques ont été mis en avant pour expliquer la persistance des inégalités dans le système scolaire. La théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964; 1970) part du constat que les enfants des différentes classes sociales ne sont pas dotés des mêmes ressources culturelles, économiques et sociales. Ces différences en dotation de ressources créant différentes socialisations familiales intériorisées sous forme d'*habitus* de classe, il en résulte que les différents groupes sociaux ne partagent pas les mêmes

valeurs et styles de vie. Or, étant donné que l'institution scolaire utilise les normes culturelles de la classe dominante, définies comme culture légitime, pour évaluer les savoirs des élèves, les enfants des classes sociales supérieures sont avantagés par rapport à ceux des autres classes sociales pour réussir à l'école.

La théorie de l'action rationnelle (Breen & Goldthorpe 1997; Goldthorpe 2007) de son côté, plutôt que d'insister sur le rôle des institutions, souligne l'importance de la rationalité des acteurs dans la reproduction des inégalités éducatives. Directement inspirée des concepts d'effets primaire et secondaire développés par Boudon (1985), cette théorie soutient que même si les enfants des classes défavorisées ont tendance à moins bien réussir à l'école du fait de leur socialisation familiale que ceux des classes favorisées (effet primaire), à compétences égales ils auront tendance à décider de s'orienter vers des filières éducatives moins ambitieuses que leurs camarades issus d'une classe favorisée (effet secondaire), le coût – aussi bien financier que psychologique – de la réussite et de l'échec scolaire variant entre les classes sociales.

En plus de la faible diminution des inégalités scolaires, des études ont montré que la valeur d'échange des titres éducatifs sur le marché du travail est devenue moins bien rétribuée (Bol 2013). Il faut désormais avoir davantage de diplômes pour espérer accéder à une même position sociale qu'auparavant (voir la théorie de l'éducation comme bien positionnel : Spence 1973 et Thurow 1975).

Enfin, deux mécanismes ont été avancés pour expliquer comment l'expansion du système éducatif pourrait d'une part augmenter, d'autre part diminuer, la part d'individus sélectionnés en fonction de leur mérite. Premièrement, l'effet compositionnel (Hout 1988) met en évidence que lorsqu'ils parviennent à accéder aux études supérieures, les enfants des classes défavorisées voient leur mérite récompensé sur le marché du travail de la même manière que ceux des autres classes. Ainsi, logiquement à mesure que le nombre d'enfants des classes défavorisées qui atteignent ce niveau d'étude augmente, la proportion d'individus récompensés sur le marché du travail en fonction du mérite augmente également. Toutefois, ce mécanisme implique que la valeur absolue des titres éducatifs sur le marché du travail reste inchangée, ce qui n'est de loin pas garanti. Deuxièmement, d'autres recherches montrent que le diplôme est devenu de moins en moins important dans le processus de recrutement au profit

de caractéristiques individuelles non-méritocratiques telles que l'apparence, la présentation de soi et l'accent (Goldthorpe & Jackson 2008; Jackson et al. 2005). Or, étant donné que ces pratiques sont particulièrement développées dans les professions en plein essor telles que les services à la personne et la vente, ces développements pourraient bien mettre à mal le projet méritocratique.

Ainsi, bien que la démocratisation de l'accès à l'éducation ait réduit certaines barrières entre les classes sociales, elle ne les a pas abolies mais plutôt redéfinies. Elle a toutefois eu un effet sur les inégalités de genre. Alors qu'autrefois les femmes étaient majoritairement exclues du système éducatif, désormais elles sont en moyenne plus diplômées que les hommes dans les pays occidentaux (Buchmann & DiPrete 2006).

Face à ces différents constats quant aux conséquences de la démocratisation scolaire sur la distribution des inégalités sociales, la Suisse avec son système éducatif largement dominé par la formation professionnelle constitue un cas à part encore peu étudié.

3. La Suisse et le culte de la formation professionnelle

Depuis maintenant plus d'un siècle (Bonoli 2012), la formation professionnelle en Suisse constitue l'une des pierres angulaires, non seulement du système de formation, mais aussi de la réussite économique du pays. En effet, notamment à travers les filières d'apprentissage, le système éducatif suisse, comme en Allemagne, forme une main d'œuvre qualifiée dont les compétences sont étroitement liées avec la demande sur le marché du travail (Buchmann & Sacchi 1998; Shavit & Müller 1998). Ainsi, à l'issue de leur formation les jeunes en Suisse s'intègrent facilement sur le marché du travail, en témoigne le faible taux de chômage des jeunes en comparaison internationale, ne dépassant rarement les 8% – sachant que ce taux vaut moins de 4% pour l'ensemble de la population active (Office fédéral de la statistique 2014b).

La démocratisation du système éducatif suisse, qui a débuté à partir des années 1960, s'est accentuée depuis la fin des années 1990 avec l'introduction de la maturité professionnelle et la mise en place des Hautes Ecoles Spécialisées (HES). Néanmoins, même si les étudiants des HES sont issus de milieux sociaux plus diversifiés que ceux des universités (Office fédéral de

la statistique 2010; Office fédéral de la statistique 2014a), d'importantes inégalités sociales subsistent dans le système éducatif. En comparaison internationale, la Suisse figure parmi les pays où la reproduction intergénérationnelle est la plus forte (Pfeffer 2008). L'origine sociale continue en effet à jouer un rôle déterminant sur la réussite éducative et professionnelle (Falcon 2013; Jacot 2013; Jann & Combet 2012). De plus, les inégalités entre hommes et femmes demeurent saillantes. Même si l'accès à l'éducation s'est égalisé, les stéréotypes de genre continuent à avoir une emprise importante sur les choix d'orientation des élèves (Gianettoni 2011; Imdorf et al. 2014), ce qui se répercute sur le marché du travail où le taux de ségrégation sexuelle est l'un des plus élevés des pays occidentaux (Charles & Buchmann 1994; Charles & Grusky 2005; Kriesi et al. 2010).

C'est le système éducatif qui est généralement pointé du doigt pour expliquer la persistance de ces inégalités. En effet, en orientant les individus à un âge particulièrement précoce – entre 11 et 12 ans selon les cantons – dans des filières très segmentées¹, le système éducatif suisse offre peu de chances aux élèves issus des milieux défavorisés de compenser leur désavantage de départ, et aux filles et garçons de s'affranchir des stéréotypes de genre. Ainsi, le système plutôt que de réduire les inégalités, les amplifie (Hoeckel et al. 2009).

La spécificité de ce système soulève aussi d'autres questions, notamment concernant la faible démocratisation de l'accès à l'éducation supérieure et le manque de main d'œuvre hautement qualifiée qui en résulte. En effet, dans un pays comme la Suisse où l'économie tertiaire représente désormais 70 % des emplois, la persistance de larges filières d'apprentissage est pour certains en inadéquation avec la réalité économique (Oesch 2013).

Pour faire face à la pénurie de main d'œuvre hautement qualifiée, la Suisse a recouru jusqu'à maintenant à l'immigration. Alors que traditionnellement celle-ci avait vocation à combler des besoins dans des emplois peu qualifiés, au cours des deux dernières décennies la politique d'immigration s'est tournée vers l'importation d'une main d'œuvre hautement qualifiée (Pecoraro 2005; Piguet 2013). Par conséquent, bien qu'il subsiste une immigration cantonnée aux emplois les moins gratifiants, la population du pays est devenue dans son ensemble plus éduquée pas seulement du fait de la démocratisation du système éducatif mais

¹ Nous ne pouvons par manque de place détailler davantage ici le système éducatif suisse. Nous invitons le lecteur souhaitant approfondir ce sujet à consulter le rapport de SKBF-CSRE (2014).

aussi du fait de ce changement dans la composition de la population, la population immigrée représentant aujourd'hui 23% de la population totale² (Office fédéral de la statistique 2013). Ces évolutions ont des répercussions sur le système éducatif et son fonctionnement, en témoignent les analyses des données des enquêtes PISA qui ont révélé que l'amélioration des scores de la Suisse en matière de lecture chez les jeunes de 15 ans s'expliquait par l'évolution de la politique d'immigration (Cattaneo & Wolter 2012; Consortium PISA.ch 2013).

Ainsi, alors qu'avec ses larges filières de formation professionnelle le système éducatif suisse offre à ses jeunes une intégration efficace sur le marché du travail, il contribue en même temps à la reproduction des inégalités sociales. Pour autant, est-ce que ces inégalités sociales se sont résorbées suite à la démocratisation du système éducatif au cours du XX^e siècle ?

4. Quelles conséquences a eu la démocratisation scolaire sur la structure des inégalités sociales en Suisse ?

Comme dans les autres pays occidentaux, les inégalités d'accès à l'éducation devraient s'être réduites au cours du XX^e siècle en Suisse, aussi bien entre les hommes et les femmes, entre les différentes classes sociales, et entre la population autochtone (i.e. de nationalité suisse) et la population étrangère. Cette tendance devrait toutefois être moins prononcée dans les filières d'éducation supérieure, dans la mesure où la démocratisation y a été plus modérée que dans d'autre pays.

En parallèle, la rétribution des titres éducatifs sur le marché du travail devrait avoir changé : les diplômés de l'enseignement supérieur devenant plus nombreux, les possibilités offertes aux personnes moins diplômées de monter l'échelle sociale s'amointrissent. Ainsi, l'apprentissage n'offrirait plus d'aussi bonnes chances d'accéder à des positions sociales élevées dans la hiérarchie sociale.

Enfin, ces changements ne devraient pas avoir touché uniformément toute la population. Les inégalités entre hommes et femmes devraient avoir diminuées davantage que celles entre

² A titre de comparaison, ce pourcentage vaut 6% pour la France, ce qui fait de la Suisse le pays européen ayant le plus grand pourcentage de population étrangère, après le Luxembourg. Ce pourcentage élevé s'explique notamment par le manque de politique de naturalisation simplifiée en Suisse.

les différentes classes sociales et entre les Suisses et les immigrés, étant donné la forte féminisation de l'accès à l'éducation et au marché du travail durant le XX^e siècle. En outre, ces caractéristiques ascriptives devraient non seulement continuer à avoir de l'emprise sur la vie des individus mais aussi se cumuler, générant selon la configuration des avantages ou désavantages cumulatifs (Dannefer 2003; DiPrete & Eirich 2006). Ainsi, un homme issu d'une classe sociale aisée et de nationalité suisse est jugé le plus avantageux et une femme d'origine sociale ouvrière et de nationalité étrangère la plus désavantagée (voir aussi la littérature sur l'intersectionnalité: Anthias 2013).

5. La construction de données historiques uniques pour mesurer le développement du système éducatif et des inégalités sociales en Suisse

L'analyse a été réalisée à partir de vingt-et-unes enquêtes suisses représentatives de la population, chacune contenant des informations détaillées sur l'origine sociale du répondant (c'est-à-dire la position sociale du père du répondant lorsque ce dernier avait 15 ans), le niveau d'étude du répondant et sa position sociale au moment de l'enquête. Collectées entre 1972 et 2013, ces enquêtes sont les suivantes : Swiss Voting Study (1972) ; Attitude Politique (1975) ; Mobilité Spatiale et Professionnelle (1981) ; International Social Survey Programme / MOSAiCH (1987, 1999, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013) ; Les Suisses et leur Société (1991) ; Schweizer Umweltsurvey (1994) ; Schweizer Arbeitsmarktsurvey (1998) ; Panel Suisse des Ménages (1999, 2004 - nouvel échantillon seulement) ; European Social Survey (2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012)³.

Un travail considérable d'harmonisation des données a été entrepris. Pour mesurer l'origine sociale et la position sociale du répondant, la classification ESeC a été utilisée (Rose & Harrison 2010). Nous avons retenu une version de l'ESeC regroupée entre trois catégories ainsi nommées :

- (1) La classe supérieure : elle comprend les cadres, les chefs d'entreprise et les professions libérales et intellectuelles

³ Nous remercions la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) qui nous a livré ces données.

(2) La classe intermédiaire : elle regroupe les professions intermédiaires, les petits commerçants et artisans, et les agriculteurs

(3) La classe inférieure : elle désigne les employés et les ouvriers

Le niveau d'étude est mesuré en 6 catégories (Bergman et al. 2009)⁴ :

(1) études obligatoires

(2) études secondaires générales sans maturité

(3) études secondaires générales avec maturité

(4) études secondaires professionnelles (dont l'apprentissage)

(5) études supérieures professionnelles (y compris les HES)

(6) études universitaires et écoles polytechniques fédérales

Une fois harmonisées⁵, les données ont été agrégées et ensuite divisées en plusieurs cohortes de naissance. Cette méthode, courante dans l'analyse de la mobilité sociale, permet de saisir le changement social à travers l'expérience des cohortes qui se succèdent. Dans la mesure où nous ne sélectionnons que les individus âgés entre 30 et 64 ans au moment de l'enquête⁶, notre échantillon se cantonne aux individus nés entre 1908 et 1983, que nous avons ensuite divisé en onze cohortes : 1908-1924 ; 1925-1934 ; 1935-1939 ; 1940-1944 ; 1945-1949 ; 1950-1954 ; 1955-1959 ; 1960-1964 ; 1965-1969 ; 1970-1974 ; 1975-1983.

Au final, l'échantillon contient 22897 observations, dont 2901 étrangers. Pour maximiser la représentativité des analyses avec la population suisse, nous appliquons des pondérations lorsqu'elles sont disponibles dans l'enquête. Enfin pour simplifier la démonstration, nous ne distinguons pas les étrangers en fonction de leur nationalité d'origine et assimilons les étrangers naturalisés aux Suisses.

⁴ Dans la mesure où les personnes avec un niveau d'études du secondaire général avec ou sans maturité est très faible en Suisse (~10%) nous ne présentons pas de résultats spécifique à ce niveau dans nos analyses. Des analyses détaillées sur ce niveau sont néanmoins disponibles dans Falcon & Joye (2015)

⁵ Nous ne pouvons pas détailler ici ni le travail d'harmonisation ni la spécificité de notre échantillon et les limites qui en découlent. Nous mettons néanmoins à disposition du lecteur qui le souhaite une annexe qui détaille ce travail.

⁶ Ces restrictions permettent de minimiser d'une part pour 30 ans des biais liés à la mobilité de carrière, puisqu'on considère qu'à partir de 30 ans la plupart des individus a atteint une position sociale relativement stable, et d'autre part pour 64 ans des biais liés aux risques de mortalité différenciés en fonction de la classe sociale, puisque les individus issus des classes inférieures ont en moyenne une espérance de vie moins élevée que les autres.

Les résultats utilisés ici sont pour l'essentiel des pourcentages issus de tableaux de contingence présentés sous formes de graphiques, auxquels a été ajouté une série de régressions logistiques binomiales.

6. La démocratisation scolaire en Suisse : un bilan ambivalent

Afin de déterminer dans quelle mesure la démocratisation scolaire a réduit les barrières entre les différents groupes sociaux, il convient d'analyser l'évolution de l'accès à différents niveaux d'étude.

a. L'accès à l'éducation secondaire post-obligatoire et supérieure

Au cours du XX^e siècle, l'accès à l'instruction post-obligatoire est devenu quasiment universel en Suisse: près de 90% des personnes nées à partir des années 1950 franchissent ce seuil, contre moins de 50% parmi leurs aînés nés avant 1925 (voir dans la Figure 1, les graphiques A qui montrent l'évolution de l'accès à l'éducation secondaire post-obligatoire dans l'ensemble de la population et en fonction du sexe, de l'origine sociale et de la nationalité). Ces évolutions ont bénéficié avant tout aux enfants des classes sociales intermédiaires et inférieures puisque désormais ces derniers ont quasiment les mêmes chances que les enfants des classes supérieures d'atteindre ce seuil (graphique A2). Néanmoins, suite à un changement dans le profil de la population de nationalité étrangère résidente en Suisse (voir le graphique A3), la part des diplômés d'un niveau d'étude secondaire post-obligatoire a légèrement chuté parmi les enfants des classes inférieures nés après 1975. D'une manière générale, les étrangers ont significativement moins de chances que les Suisses de dépasser le niveau de l'instruction obligatoire : dans la génération la plus jeune, ils sont 78%, contre 95% pour les Suisses à franchir ce seuil. Les inégalités les moins criantes dans l'accès aux études post-obligatoires restent celles entre hommes et femmes, où le décalage s'est d'ailleurs résorbé (graphique A1). Ce premier regard sur l'analyse historique des inégalités scolaires en Suisse montre l'effet égalisateur qu'ont eu les réformes du système éducatif, en tout cas sur les inégalités entre hommes et femmes et entre classes sociales.

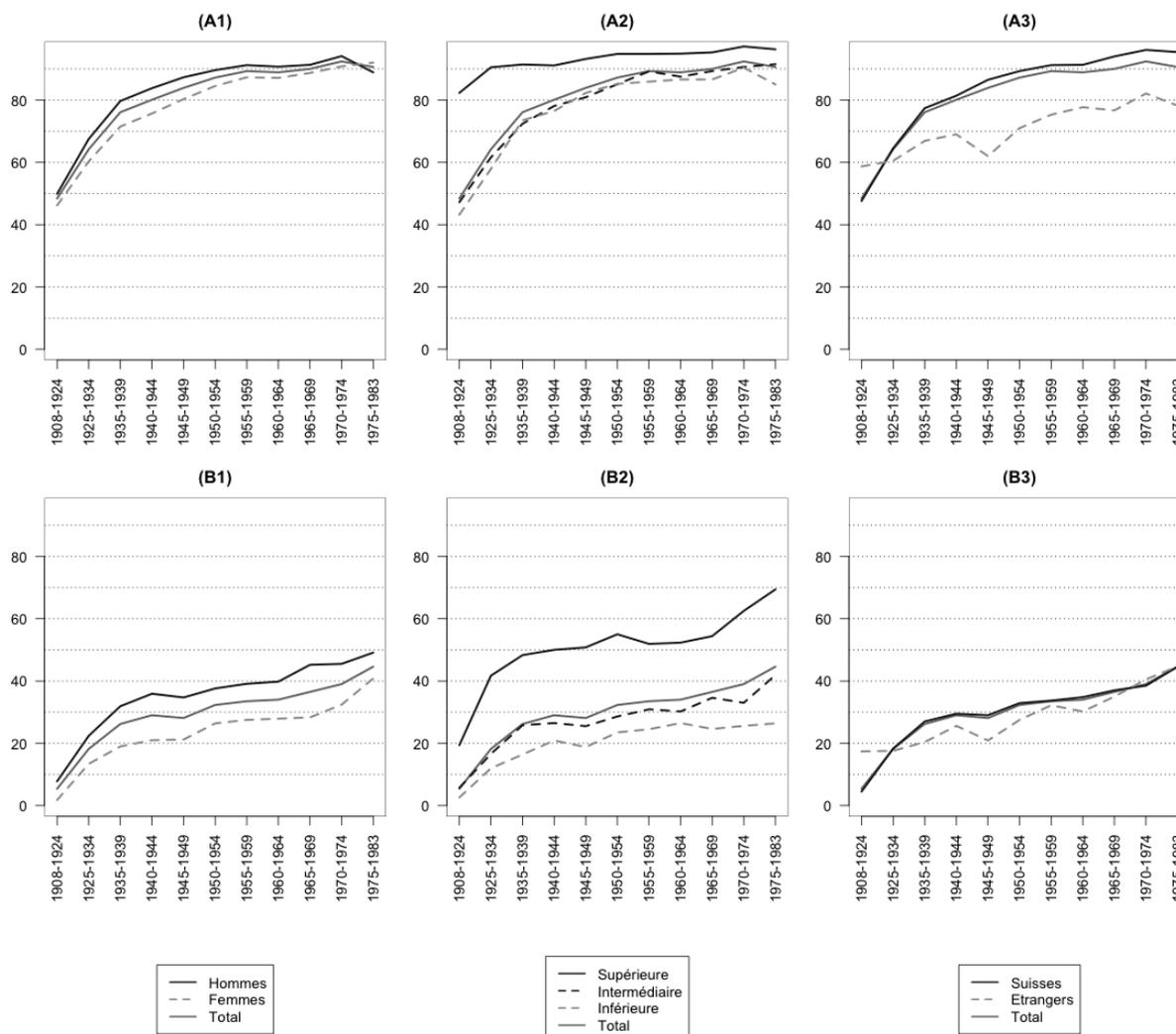


Figure 1: Tendances dans l'évolution de l'accès à l'instruction post-obligatoire (graphiques A) et à l'éducation supérieure (graphiques B) au cours des cohortes en fonction du sexe (1), de l'origine sociale (2), et de nationalité (3)

Lecture : alors que parmi les personnes nées entre 1908 et 1924 environ 50% dépassaient le niveau de l'instruction obligatoire, celles issues des classes supérieures étaient plus de 80% (graphique A2).

Source : données construites par l'auteure à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013

Un autre constat s'impose lorsque l'on analyse l'évolution de l'accès à l'éducation supérieure. Alors que le nombre de personnes diplômées du supérieur n'a cessé d'augmenter au fil des générations, représentant désormais près de 45% des diplômés dans la génération la plus

jeune, les inégalités dans ce niveau d'étude restent cinglantes (voir dans la Figure 1 les graphiques B, montrant cette fois-ci l'évolution de l'accès à l'éducation supérieure). Premièrement, par rapport aux hommes, les femmes continuent d'être sous-représentées dans les filières d'éducation supérieure (graphique B1). Deuxièmement, et c'est là que les inégalités demeurent les plus fortes, l'écart entre les enfants des classes supérieures et les enfants des classes inférieures accédant aux études supérieures, plutôt que de se réduire, s'est accru au fil du temps (graphique B2). Alors que cet écart valait en moyenne 30 points de pourcentages pour les générations nées avant 1970, il vaut désormais 37 et 43 points respectivement pour les générations 1970-74 et 1975-1983. La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur bénéficie donc aux enfants des classes supérieures, ces derniers étant devenu de plus en plus nombreux à accéder à ce niveau d'étude au sein des jeunes générations, ce qui n'est pas le cas des enfants issus des classes inférieures, dont le nombre a stagné dans le même intervalle de temps. Enfin, en ce qui concerne la population étrangère (graphique B3), elle dispose d'opportunités de plus en plus comparables à celles de la population autochtone dans l'accès à l'éducation supérieure.

A ce stade, un paradoxe est à relever quant aux effets de la démocratisation scolaire. D'un côté, elle a induit d'une manière générale une égalisation entre les différents groupes sociaux. D'un autre côté, les inégalités restent fortes au niveau de l'accès à l'éducation supérieure. Pour saisir ce qui se cache derrière ce paradoxe, il convient donc de décomposer comment l'accès à différents niveaux éducatif a évolué au fil du temps.

b. L'accès à la formation professionnelle et à l'université

Alors qu'en moyenne à peine 11% de la population suisse accède à l'université, 60% est diplômée d'une formation professionnelle (voir la Figure 2 présentant l'évolution du profil des diplômés du secondaire professionnel, du supérieur professionnel et de l'université, en fonction du sexe, de l'origine sociale et de la nationalité). C'est l'apprentissage (secondaire professionnel) qui est le niveau d'étude le plus répandu en Suisse, représentant à lui seul environ 45% de l'ensemble des diplômés (graphiques A). Au sein de ce niveau d'étude, l'équilibre homme-femme est demeuré presque parfait jusqu'aux générations nées au milieu des années 1960, après quoi les femmes sont devenues surreprésentées (graphique A1). Quant à la composition en termes de classes sociales (graphique A2), même s'il semble que cela

n'ait pas toujours été le cas, l'apprentissage est depuis longtemps caractéristique des classes sociales inférieures et intermédiaires puisque leurs enfants sont respectivement 55% et 46% à choisir cette filière d'étude. Ce pourcentage s'élève à 30% pour les enfants des classes sociales supérieures, ce qui en termes absolu est important, mais comparés aux autres classes sociales reste relativement faible. Les étrangers sont également sous-représentés dans ce niveau par rapport aux Suisses. La popularité de l'apprentissage s'est néanmoins récemment atténuée, puisqu'entre les cohortes 1970-1974 et 1975-1983, le nombre de diplômés d'un apprentissage a chuté de 46 à 37 points de pourcentage dans l'ensemble de la population. Cette tendance majeure s'explique principalement par une augmentation du nombre de diplômés dans les filières de l'enseignement supérieur professionnel.

En effet, la popularité de ces filières s'est accentuée parmi les cohortes nées à partir de 1975, représentant désormais 26% des diplômés (graphiques B). Les inégalités entre les différentes classes sociales sont les plus faibles au sein de ce niveau (graphique B2). Même si les enfants des classes supérieures sont toujours avantagés par rapport aux autres, l'expansion de ce niveau a bénéficié aux enfants de la classe inférieure, et davantage encore à ceux de la classe intermédiaire. Tout comme pour l'apprentissage, les étrangers sont sous-représentés dans ces filières par rapport aux Suisses (graphique B3). Quant aux inégalités entre hommes et femmes, non seulement elles sont saillantes dans ce niveau d'étude dominé par les hommes, mais elles se sont accentuées depuis les générations nées à partir de 1965 (graphique B1).

Les inégalités entre hommes et femmes dans l'obtention d'un diplôme universitaire se sont en revanche non seulement résorbées mais aussi renversées (graphique C1), les femmes étant maintenant légèrement plus nombreuses que les hommes à accéder à l'université dans la génération la plus jeune (graphique C1). Par ailleurs, les étrangers sont beaucoup plus nombreux à posséder un diplôme universitaire que les Suisses (graphique C3). Enfin, l'accès à l'université reste un privilège réservé aux classes supérieures puisque les enfants issus de cette classe dépassent le reste de la population de 16 points de pourcentage en moyenne (graphique C2). Cette différence s'est amplifiée puisque dans la cohorte née entre 1975 et 1983, les enfants de la classe supérieure sont 41% à avoir un diplôme universitaire contre

12% pour ceux issus de la classe intermédiaire et 6% pour la classe inférieure. Autrement dit, l'accès à l'université en Suisse est resté extrêmement élitiste.

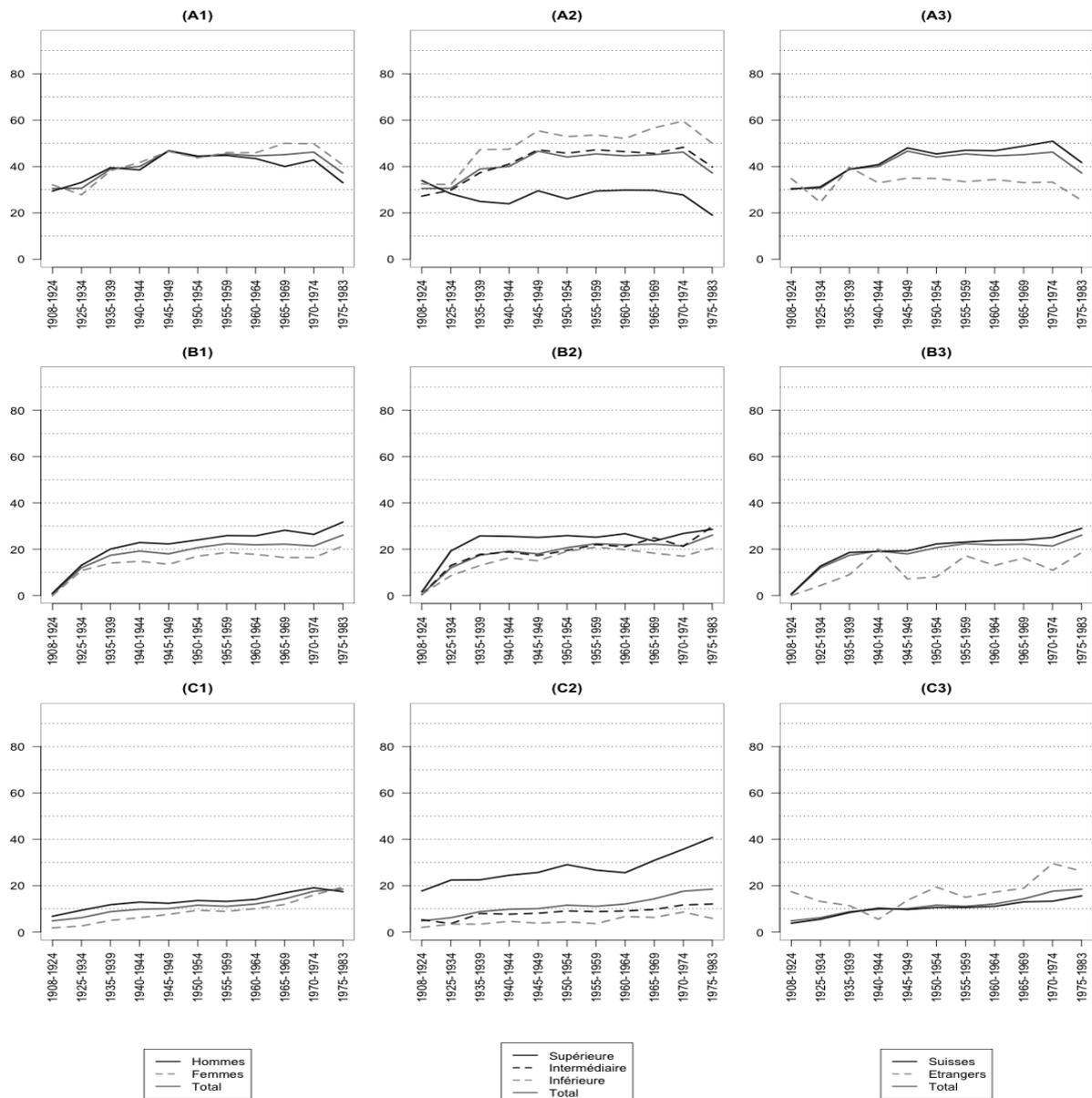


Figure 2: Tendances dans la démocratisation de l'accès aux études secondaires professionnelles (graphiques A), supérieures professionnelles (graphiques B) et à l'université (graphiques C) au cours des cohortes en fonction du sexe (1), de l'origine sociale (2) et de la nationalité (3)

Lecture : alors que parmi les personnes nées entre 1975 et 1983 près de 20% accèdent à l'université, celles issues des classes supérieures sont plus de 40% (graphique C2).

Source : données construites par l'auteure à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013

Ainsi, même si la démocratisation du système éducatif a réduit certaines inégalités dans l'accès à l'éducation, d'autres n'ont guère évolué, tandis que d'autres se sont accentuées. Les enfants des classes intermédiaire et inférieure sont certes mieux formés qu'auparavant, mais la structure éducative est demeurée particulièrement rigide, les enfants de la classe supérieure poursuivant plutôt leurs études jusqu'au niveau supérieur et les autres s'arrêtant au secondaire. De plus, lorsque la démocratisation est apparente, elle ne s'observe pas automatiquement dans tous les domaines, comme c'est le cas de l'évolution de l'accès aux filières supérieures professionnelles où l'écart entre les différentes classes sociales s'est réduit tandis que celui entre hommes et femmes s'est accru. La démocratisation dans ce cas est donc toute relative.

Elle le devient encore plus si dans le même intervalle de temps les groupes les plus avantagés ont continué à occuper les positions les plus privilégiées sur le marché du travail.

7. Changements structurels et persistance des inégalités sociales

Au cours du XX^e siècle, sous l'impulsion du développement de l'économie des services, la structure sociale de la Suisse s'est tertiaisée. Quels ont été les effets de ces changements sur la structure des inégalités sociales ?

a. La tertiarisation du marché du travail : des gagnants et des perdants

Du fait des changements structurels sur le marché du travail, les chances d'accéder à un emploi dans la classe supérieure plutôt que dans la classe inférieure ont significativement augmenté pour les générations les plus jeunes (voir la Figure 3). Alors que la classe inférieure représentait 51% de la structure sociale dans la génération la plus âgée, dans celle la plus jeune cette proportion a chuté à 24% (graphiques B). Dans le même intervalle de temps, ces proportions sont passées de 15% à 48% pour la classe supérieure (graphiques A). Ces développements n'ont néanmoins pas affecté tous les groupes de la population de la même manière.

Non seulement, les personnes issues de la classe supérieure, avec un taux de reproduction sociale de en moyenne 60%, ont toujours été avantagées pour conserver une position sociale dans la classe supérieure, mais en plus cet avantage s'est renforcé au sein des cohortes les

plus jeunes (graphique A2). A l'inverse, les chances de mobilité sociale ascendante pour les personnes issues de la classe sociale inférieure sont restées relativement stables pour les personnes nées après 1945, oscillant autour de 30%. Quant aux femmes (graphique A1) et aux étrangers (graphique A3), deux groupes historiquement désavantagés dans l'accès à la classe supérieure par rapport aux hommes et aux autochtones, ils ont vu leur désavantage se réduire au fil du temps, bien qu'il persiste.

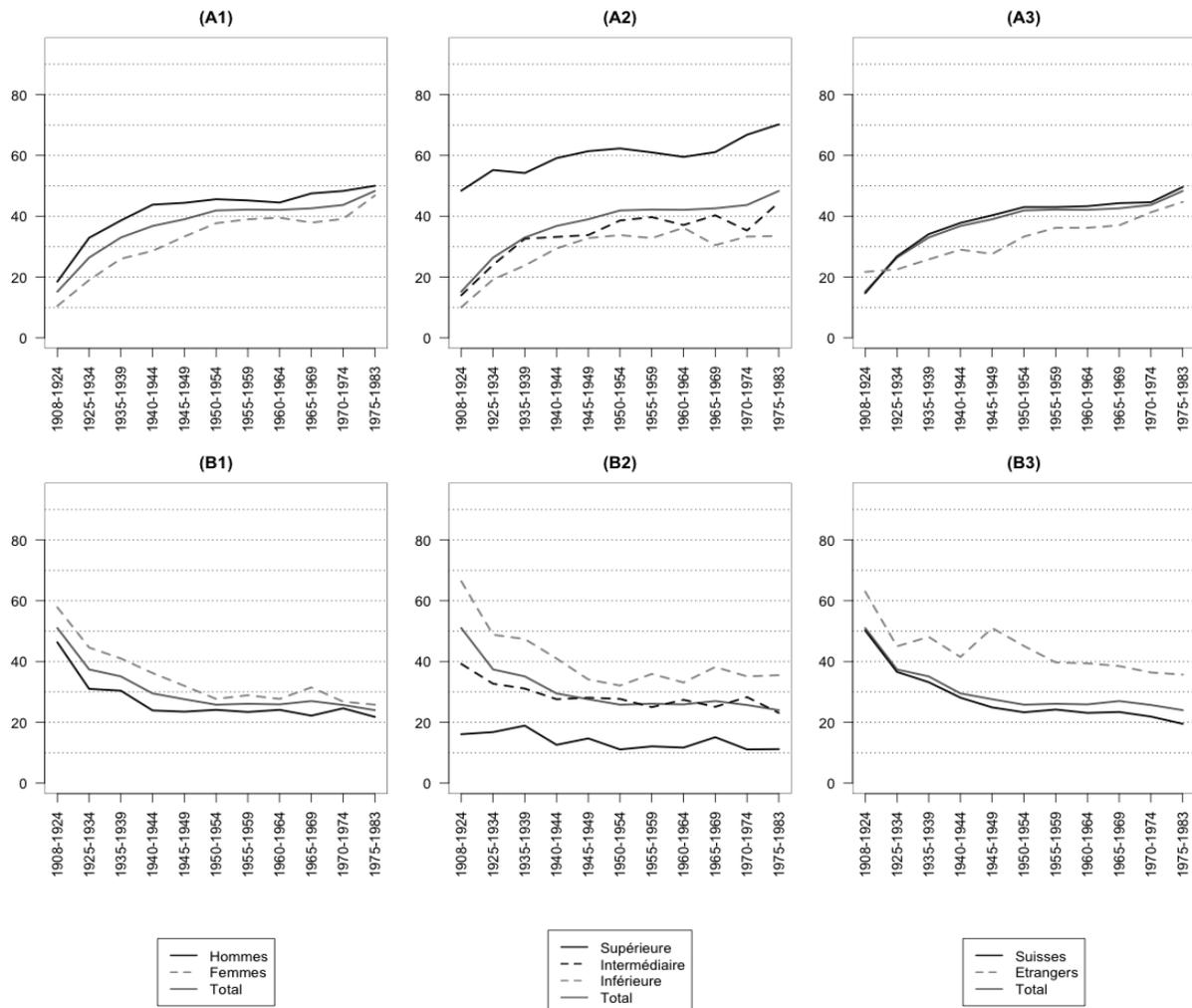


Figure 3: Tendances dans la tertiarisation du marché du travail mesurée à travers l'évolution de l'accès à la classe supérieure (graphiques A) et à la classe inférieure (graphiques B) au cours des cohortes en fonction du sexe (1), de l'origine sociale (2), et de la nationalité (3)

Lecture : alors que parmi les personnes nées entre 1975 et 1983 près de 50% accèdent à la classe supérieure, celles issues des classes supérieures sont 70% (graphique A2).

Source : données construites par l'auteure à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013

Concernant l'accès à la classe inférieure, l'écart entre hommes et femmes s'est resserré (graphique B1). Les étrangers continuent toutefois à être bien plus nombreux que les Suisses à exercer un métier dans la classe inférieure (graphique B3). Enfin, la reproduction sociale est également élevée dans cette classe, puisqu'en moyenne 40% des enfants de la classe inférieure y restent. Par ailleurs, moins de 15% des enfants de la classe supérieure sont touchés par un déclassement social dans la classe inférieure (graphique B2).

Ces tendances étant relativement stable, cela montre encore une fois combien les barrières entre les classes sociales sont élevées en Suisse. D'ailleurs, ces barrières sont si élevées que le mérite est récompensé différemment entre ces groupes.

b. Les études récompensées sur le marché du travail : une distribution inégale et cumulative du mérite

Dans une société méritocratique, il est attendu que plus un individu est méritant, par exemple en réussissant à franchir les différents paliers du système éducatif, plus il obtiendra une position sociale élevée dans la société. Pour vérifier ce qu'il en est pour le cas suisse, nous avons représenté dans la Figure 4 un indice qui indique pour chaque catégorie de diplômés les chances d'accéder à la classe supérieure plutôt qu'à la classe inférieure⁷. Un indice plus grand que 0 indiquant une chance plus grande d'accéder à la classe supérieure plutôt qu'à la classe inférieure, et un indice plus petit que 0, le contraire. Par ailleurs, comme point de référence, a été par ajouté aux graphiques une ligne « population totale » qui désigne la tendance observée dans l'ensemble de la population, tous niveaux d'études confondus. Enfin, en complément une série de régressions logistiques binomiales sur les chances d'accéder à la classe supérieure, et les chances d'accéder à la classe inférieure, au sein des différents niveaux d'étude en fonction des caractéristiques ascriptives cumulées des individus (sexe, origine sociale et nationalité) a été réalisée. Présentées dans le Tableau 1, ces modélisations permettent de saisir plus spécifiquement si certains groupes cumulent des dés/avantages.

⁷ Concrètement, cet indice est le résultat de la soustraction du pourcentage d'individu qui accède à la classe inférieure contre le pourcentage d'individus qui atteint la classe supérieure.

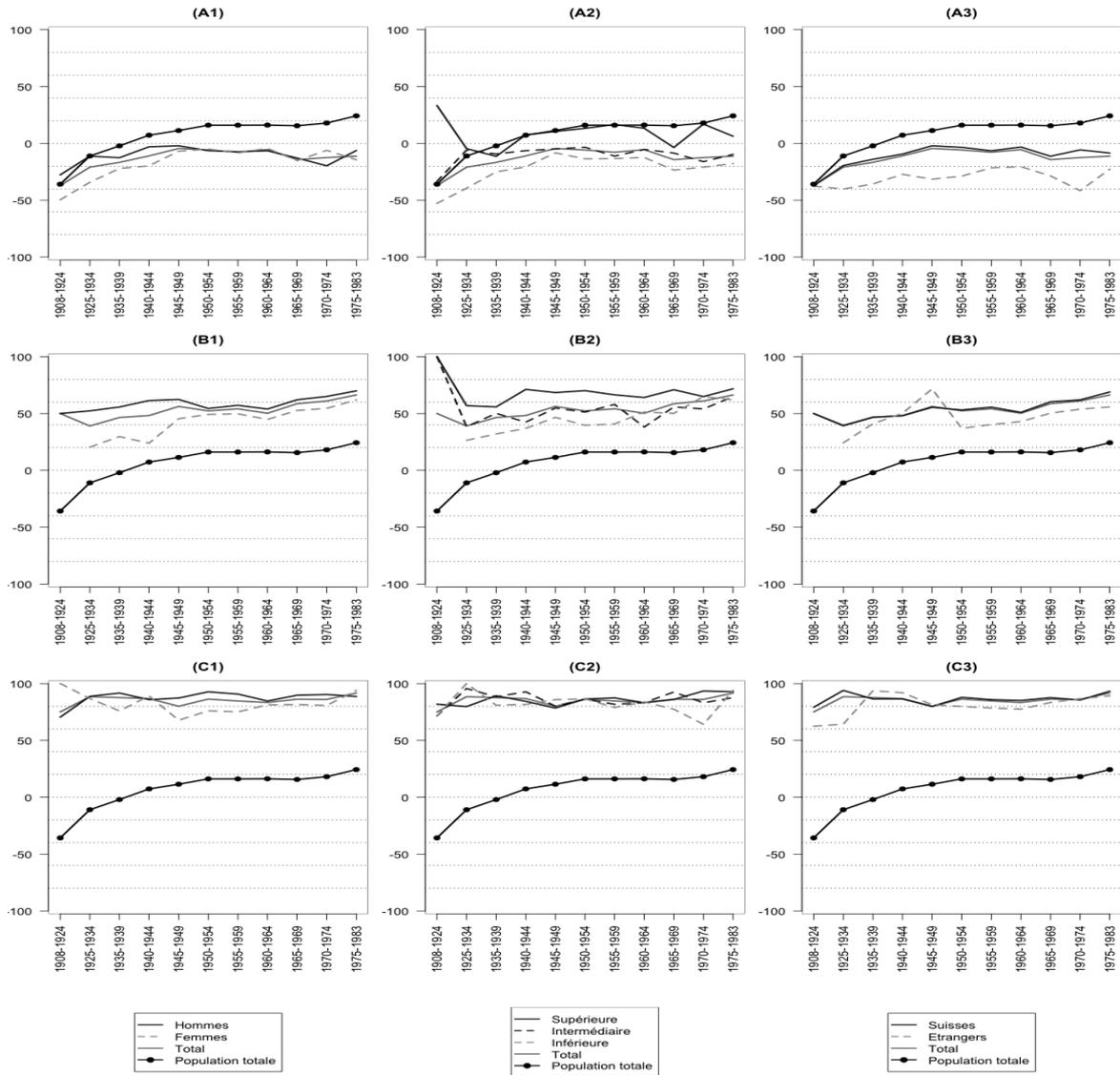


Figure 4: Tendances dans les chances d'accéder à la classe supérieure plutôt qu'à la classe inférieure parmi les diplômés du secondaire professionnel (graphiques A), du supérieur professionnel (graphiques B) et de l'université (graphiques C) au cours des cohortes en fonction du sexe (1), de l'origine sociale (2), et la nationalité (3)

Lecture : parmi les personnes diplômées d'un apprentissage nées entre 1970 et 1974, celles issues de la classe inférieure sont de 20 points de pourcentage plus nombreuses à rester dans la classe inférieure plutôt que d'atteindre la classe supérieure, tandis que celles issues de la classe supérieure sont de 17 points de pourcentage plus nombreuses à rester dans la classe supérieure plutôt que d'accéder à la classe inférieure (graphique A2).

Source : données construites par l'auteure à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013

Concernant l'apprentissage (graphiques A), d'une manière générale, et ceci en dépit de la tertiarisation du marché du travail, ce niveau d'étude offre davantage de perspectives dans la classe sociale inférieure plutôt que dans la classe sociale supérieure, l'indice ne dépassant pas zéro. De plus, il indique qu'à partir des cohortes nées en 1945, ce niveau d'étude est devenu moins bien récompensé sur le marché du travail qu'autrefois. Autrement dit, puisqu'en parallèle la structure sociale a évolué vers le haut, l'apprentissage est devenu de plus en plus caractéristique de la classe inférieure. Cependant, dans le même temps les inégalités hommes-femmes y ont diminués. Désormais, les hommes et femmes diplômés d'un apprentissage accèdent à des positions semblables sur le marché du travail⁸ (graphique A1). Ce n'est toutefois pas le cas dans les autres groupes. Au sein de ce niveau d'étude, le mérite n'est pas distribué également entre les différentes classes sociales et groupes nationaux (graphiques A2 & A3). Les personnes issues d'une classe sociale supérieure ont en moyenne des chances beaucoup plus élevées que les autres d'atteindre elles-mêmes une position sociale au sein de la classe supérieure. Inversement, les personnes issues d'une classe sociale inférieure et encore plus celles de nationalité étrangère sont plus nombreuses à être cantonnées à la classe inférieure. Ainsi, à même niveau d'étude, les personnes de nationalité suisse et celles issues de la classe supérieure sont mieux récompensées sur le marché du travail.

La lecture des coefficients des modèles de régression logistique nous permet d'évaluer ces différences de façon encore plus précise. Ainsi, les personnes issues de la classe supérieure et de nationalité suisse ont 2.30 fois plus de chances pour les hommes et 1.79 fois plus de chances pour les femmes que les femmes d'origine sociale inférieure et de nationalité étrangère d'accéder à la classe supérieure. Inversement, les étrangers issus des classes sociales intermédiaire et inférieure ont entre 3 et 4 fois plus de chances de se retrouver dans la classe inférieure que les hommes suisses d'origine sociale supérieure.

⁸ Cela ne signifie pas pour autant que les hommes et les femmes diplômés d'un apprentissage bénéficient de conditions semblables sur le marché du travail en termes de salaire, de stabilité de l'emploi, de responsabilité, de temps partiel etc. Ce résultat vaut uniquement avec la mesure – grossière – de la position sociale utilisée ici.

| | Diplômés du secondaire professionnel | | Diplômés du supérieur professionnel | | Diplômés de l'université | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| | Chances d'accéder à la classe supérieure | Chances d'accéder à la classe inférieure | Chances d'accéder à la classe supérieure | Chances d'accéder à la classe inférieure | Chances d'accéder à la classe supérieure | Chances d'accéder à la classe inférieure |
| Hommes origine sociale supérieure de nationalité suisse | 2.30 * | ref | 5.49 * | ref | 3.67 * | ref |
| Hommes origine sociale supérieure de nationalité étrangère | 1.59 <i>ns</i> | 1.76 <i>ns</i> | 2.61 * | 3.68 * | 2.49 <i>ns</i> | 0.67 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale supérieure de nationalité suisse | 1.79 * | 1.42 * | 2.91 * | 1.64 <i>ns</i> | 2.06 <i>ns</i> | 1.47 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale supérieure de nationalité étrangère | 1.59 <i>ns</i> | 2.19 * | 2.94 * | 1.96 <i>ns</i> | 1.63 <i>ns</i> | 2.86 <i>ns</i> |
| Hommes origine sociale intermédiaire de nationalité suisse | 1.24 <i>ns</i> | 1.37 * | 2.31 * | 1.46 <i>ns</i> | 3.60 * | 0.78 <i>ns</i> |
| Hommes origine sociale intermédiaire de nationalité étrangère | 0.66 <i>ns</i> | 3.44 * | 3.32 * | 2.32 <i>ns</i> | 5.43 * | 0.73 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale intermédiaire de nationalité suisse | 1.13 <i>ns</i> | 1.86 * | 1.98 * | 3.06 * | 1.92 <i>ns</i> | 2.48 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale intermédiaire de nationalité étrangère | 0.94 <i>ns</i> | 3.32 * | 1.23 | 8.36 * | 1.30 <i>ns</i> | 5.34 * |
| Hommes origine sociale inférieure de nationalité suisse | 1.19 <i>ns</i> | 2.19 * | 2.40 * | 2.62 * | 2.76 * | 1.46 <i>ns</i> |
| Hommes origine sociale inférieure de nationalité étrangère | 0.69 <i>ns</i> | 4.50 * | 3.17 * | 3.36 * | 2.80 <i>ns</i> | 2.16 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale inférieure de nationalité suisse | 1.04 <i>ns</i> | 2.40 * | 1.62 | 4.80 * | 1.52 <i>ns</i> | 3.00 <i>ns</i> |
| Femmes origine sociale inférieure de nationalité étrangère | ref | 2.94 * | ref | 8.91 * | ref | 8.90 * |
| Année de naissance (variable continue) | 1.01 * | 0.99 * | 1.02 * | 0.97 * | 1.02 * | 0.98 <i>ns</i> |
| Âge (variable continue) | 1.01 * | 0.99 * | 1.02 * | 0.97 * | 1.01 <i>ns</i> | 0.99 <i>ns</i> |
| N (nombre d'observations) | 9956 | 9956 | 4611 | 4611 | 2700 | 2700 |
| R2 (Nagelkerke) | 0.02 | 0.04 | 0.05 | 0.06 | 0.03 | 0.05 |

Tableau 1: Régressions logistique binomiales sur les chances d'accéder à la classe supérieure et à la classe inférieure parmi les diplômés du secondaire professionnel, du supérieur professionnel et de l'université, en fonction de leurs caractéristiques ascriptives cumulées (sexe, origine sociale et nationalité).

*Note : Les coefficients sont rapportés en « rapport de cotes » (odds ratio). Le signe « * » indique les coefficients significatifs au seuil de 5% tandis que « ns » indique les coefficients non significatifs. Les variables « âge » et « année de naissance » sont ajoutées dans les modèles comme variables de contrôle.*

Lecture : parmi les personnes diplômées du supérieur professionnel, les femmes d'origine sociale inférieure de nationalité étrangère ont 8.91 fois plus de chances d'accéder à la classe inférieure que les hommes d'origine sociale supérieure de nationalité suisse.

Source : données construites par l'auteure à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013

Une tendance similaire se dessine parmi les diplômés du supérieur professionnel où les Suisses, les personnes nées dans une classe supérieure, mais aussi les hommes ont de plus grandes chances d'accéder à la classe supérieure (graphiques B3, B2 & B1), même si les différences hommes-femmes se sont réduites au cours du temps. Ces avantages d'ailleurs se cumulent puisque les hommes suisses issus de la classe supérieure ont 5.49 fois plus de chance d'accéder à la classe supérieure que les femmes étrangères venues d'une classe sociale inférieure. Ces chances sont de 2.91 pour les femmes de la classe supérieure qui ont atteint le même niveau d'étude. D'une manière générale les hommes issus d'une classe sociale intermédiaire ou inférieure diplômés du supérieur professionnel ont plus de chances d'accéder à la classe supérieure que les femmes issues du même milieu social avec le même niveau d'étude. Quant aux chances d'accéder à la classe inférieure, bien qu'elles soient élevées pour tous les individus issus de la classe intermédiaire et surtout de la classe inférieure, elles le sont encore plus pour les femmes et particulièrement les étrangères. De ce point de vue les inégalités se cumulent. Toutefois, un diplôme du supérieur professionnel offre des opportunités bien meilleures sur le marché du travail que l'apprentissage, puisque les chances d'accéder à la classe supérieure plutôt qu'à la classe inférieure sont plus élevées dans ce niveau d'étude.

Le sésame ultime pour accéder à la classe supérieure en Suisse demeure néanmoins le diplôme universitaire. En plus, c'est le niveau d'étude qui discrimine le moins en fonction du sexe, de l'origine sociale et de la nationalité (graphiques C1, C2 & C3). Cependant, de fortes inégalités subsistent au sein de certains segments des diplômés de l'université. Alors que les hommes issus des classes supérieure et intermédiaire ont au moins 3 fois plus de chances d'accéder à la classe supérieure que les femmes étrangères issues de la classe inférieure, ces dernières ont 8.9 fois plus de chances d'accéder à la classe inférieure que les hommes suisse issue de la classe supérieure. Ces chances valent 5.34 pour les étrangères issues de la classe intermédiaire.

Ainsi, même si le diplôme conditionne fortement la place que les individus occupent dans la société, des différences trop importantes pour être le fruit du hasard non seulement subsistent entre les différents groupes de la population mais aussi se cumulent. Ces tendances étant particulièrement fortes au sein des diplômés de la formation professionnelle, qui rappelons-le

représentent 60% des diplômés, c'est un phénomène diffus. Seul un diplôme universitaire assure aux individus des chances relativement équitables sur le marché du travail. Or, puisque l'accès à l'université est resté très élitiste en Suisse, la méritocratie dans la réalité ne s'applique qu'à une part infime de la population.

8. Conclusion: la persistance des inégalités sociales en Suisse

L'objectif de cette contribution était d'analyser l'évolution de la distribution des inégalités sociales suite à la démocratisation du système éducatif au cours du XX^e siècle en Suisse. Le cas suisse se révèle particulièrement intéressant, non seulement parce qu'il a été peu étudié, mais aussi du fait de la spécificité de son système éducatif caractérisé par de larges filières de formations professionnelles qui permettent aux jeunes suisses de s'intégrer facilement sur le marché du travail. Grâce à l'utilisation de données uniques, construites à partir de 21 enquêtes réalisées entre 1972 et 2013, l'analyse restitue l'expérience de quasiment la totalité des personnes nées au cours du XX^e siècle. Elle révèle que, même si les réformes éducatives ont généré une égalisation de l'accès à l'éducation post-obligatoire, de fortes inégalités sociales subsistent en Suisse. En outre, contrairement aux postulats de la théorie libérale de l'industrialisme, la société suisse n'est de loin pas devenue méritocratique.

La démocratisation scolaire a en effet rendu l'accès à l'instruction post-obligatoire quasiment universel sans pour autant ébranler l'ancien ordre social. Ainsi, l'origine sociale continue d'exercer une forte influence sur la réussite à l'école dans la mesure où les enfants issus de la classe inférieure ont plutôt tendance à s'orienter vers un apprentissage et ceux de la classe supérieure vers l'université. Alors que la première tendance est stable, la seconde s'est accentuée au fil du temps : la part des diplômés de l'université issus d'une classe sociale supérieure a augmenté dans les cohortes les plus jeunes. Toutefois, les inégalités entre classes sociales ont diminué parmi les diplômés de la formation professionnelle supérieure. C'est d'ailleurs le niveau d'étude où ces inégalités sont les plus faibles. Il ne faut cependant pas en conclure que l'égalité des chances est effective dans ce niveau d'étude puisque les femmes demeurent largement sous-représentées dans ce niveau. Ce n'est pas le cas au niveau du secondaire professionnel et de l'université où désormais les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Quant aux différences entre Suisses et étrangers, ces derniers sont beaucoup

moins nombreux que les premiers à s'aventurer dans les filières de formation professionnelle. Cette spécificité des étrangers résulte de la politique d'immigration qui sélectionne des individus d'une part très diplômés et d'autre part peu diplômés.

Dans un second temps, l'analyse de l'évolution de la rétribution des titres éducatifs sur le marché du travail a mis en évidence qu'à mesure que le marché du travail se tertiarisait, les inégalités d'accès à la classe supérieure en fonction du sexe et en fonction de la nationalité s'amointrissaient. Néanmoins, comme la tertiarisation du marché du travail a profité avant tout aux personnes issues de la classe sociale supérieure, l'égalité des chances est loin d'être effective en Suisse. Les analyses montrent en effet qu'à diplôme égal, les individus n'ont pas les mêmes opportunités sur le marché du travail. Ces tendances, qui sont particulièrement prononcées au sein des filières professionnelles, indiquent que la réussite – ou déchéance – sociale demeure hautement corrélée avec les caractéristiques ascriptives des individus telles que le sexe, l'origine sociale et la nationalité. De plus, les avantages et désavantages liés à ces caractéristiques tendent à se cumuler : à même niveau d'étude, un homme de nationalité suisse issu de la classe sociale supérieure aura une meilleure situation sur le marché du travail qu'une femme étrangère issue de la classe inférieure.

La démocratisation du système éducatif en Suisse a donc peu modifié la structure des inégalités sociales. Plutôt qu'une diminution, nous observons une reconfiguration des inégalités. En outre, le système éducatif suisse explique en grande partie la reproduction de ces inégalités. En effet, tel qu'il est conçu actuellement, ce système, avec sa sélection à un âge précoce dans des filières très segmentées et ses larges filières de formation professionnelle, contribue à l'accentuation des inégalités entre les classes sociales et entre hommes et femmes. Sur ce dernier point des progrès ont néanmoins été observés et devraient continuer de prospérer, notamment grâce aux différents dispositifs politiques mis en place en Suisse depuis plus de deux décennies pour promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes. Mais, si assurer une plus grande égalité des chances entre les habitants de ce pays est une réelle préoccupation politique, alors il est grand temps qu'aujourd'hui la question de l'égalité des chances soit appréhendée dans sa multidimensionnalité, non seulement en prenant en compte, en plus du genre, les inégalités fondées sur l'origine sociale et nationale, mais aussi

en reconnaissant que, mises ensembles, ces caractéristiques peuvent générer des dés/avantages cumulatifs.

Bibliographie

- Anthias, F., 2013. Hierarchies of social location, class and intersectionality: Towards a translocational frame. *International Sociology*, 28(1), p.121-138.
- Becker, G., 1964. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago: University of Chicago Press.
- Bergman, M.M. et al., 2009. Recodification de la formation dans les enquêtes. *Document de Travail non publié*.
- Blau, P. & Duncan, O., 1967. *The American occupational structure*, New York: Wiley.
- Bol, T., 2013. *Why does education pay off?* University of Amsterdam., Amsterdam: PhD dissertation of the Faculty of Social and Behavioural Sciences.
- Bonoli, L., 2012. La naissance de la formation professionnelle en Suisse: entre compétences techniques et éducation morale. *Education permanente*, 192, p.209-221.
- Boudon, R., 1985. *L'inégalité Des Chances: La Mobilité Sociale Dans Les Sociétés Industrielles* 3rd ed., Paris: Armand Colin.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C., 1970. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C., 1964. *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris: Minuit.
- Breen, R. et al., 2010. Long-term Trends in Educational Inequality in Europe: Class Inequalities and Gender Differences. *European Sociological Review*, 26(1), p.31-48.
- Breen, R. et al., 2009. Nonpersistent Inequality in Educational Attainment: Evidence from Eight European Countries. *American Journal of Sociology*, 114(5), p.1475-1521.
- Breen, R. & Goldthorpe, J.H., 1997. Explaining educational differentials. Towards a formal rational action theory. *Rationality and Society*, 9(3), p.275-305.
- Buchmann, C. & DiPrete, T.A., 2006. The Growing Female Advantage in College Completion: The Role of Family Background and Academic Achievement. *American*

Sociological Review, 71(4), p. 515-541.

Buchmann, M. & Sacchi, S., 1998. The transition from school to work in Switzerland. Do characteristics of the educational system and class barriers matter? In Y. Shavit & W. Müller, éd. *From School to Work*. Oxford: Clarendon Press, p. 407-442.

Cattaneo, M.A. & Wolter, S., 2012. Migration Policy Can Boost PISA Results – Findings from a Natural Experiment. *SKBF Staff Paper*, (7).

Charles, M. & Buchmann, M., 1994. Assessing micro-level explanations of occupational sex segregation: human-capital development and labor market opportunities in Switzerland. *Swiss Journal of Sociology*, 20(3), p. 595–620.

Charles, M. & Grusky, D., 2005. *Occupational Ghettos: The Worldwide Segregation of Women And Men*, Stanford: Stanford University Press.

Commission Européenne. 2010. « Donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour appuyer la stratégie Europe 2020 ».

Consortium PISA.ch, 2013. Premiers résultats tirés de PISA 2012. Disponible à: http://pisa.educa.ch/sites/default/files/20131210/pisa2012_premiers-resultats_f.pdf.

Dannefer, D., 2003. Cumulative advantage/disadvantage and the life course: Cross-fertilizing age and social science theory. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 58(6), p.S327–S337.

DiPrete, T.A. & Eirich, G.M., 2006. Cumulative advantage as a mechanism for inequality: A review of theoretical and empirical developments. *Annu. Rev. Sociol.*, 32, p.271–297.

Falcon, J., 2013. *Social Mobility in 20th Century Switzerland* Université de Lausanne., Lausanne: Thèse de doctorat de la faculté des sciences sociales et politiques.

Falcon, J., 2012. Temporal Trends in Intergenerational Social Mobility in Switzerland: A Cohort Study of Men and Women Born between 1912 and 1974. *Swiss Journal of Sociology*, 38(2), p.153-175.

- Falcon, J. & Joye, D., 2015. Formation et mobilité sociale en Suisse : Regards sur cinquante ans d'inégalités. In G. Felouzis & G. Goastellec, éd. *Les Inégalités Scolaires en Suisse*. Bern: Peter Lang, p. 201-224.
- Gianettoni, L., 2011. Orientations scolaires et professionnelles en Suisse: l'impact du genre. *Questions au féminin*, (34), p.46-57.
- Goldthorpe, J.H., 2007. *On Sociology Second Edition Volume Two: Illustration and Retrospect*, Stanford: Stanford Univ Press.
- Goldthorpe, J.H. & Jackson, M., 2008. Education-based meritocracy: the barriers to its realization. In A. Lareau & D. Conley, éd. *Social Class: How Does it Work?* New York: Russell Sage Foundation, p. 93-117.
- Hoeckel, K., Field, S. & Grubb, N., 2009. Learning for Jobs. Évaluation par l'OCDE du système de formation professionnelle.
- Hout, M., 1988. More Universalism, Less Structural Mobility: The American Occupational Structure in the 1980s. *American Journal of Sociology*, 93(6), p.1358-1400.
- Imdorf, C. et al., 2014. How cantonal education systems in Switzerland promote gender-typical school-to-work transitions. *Swiss Journal of Sociology*, 40(2), p.551-572.
- Jackson, M., Goldthorpe, J.H. & Mills, C., 2005. Education, Employers and Class Mobility. *Research in Social Stratification and Mobility*, 23, p.3-33.
- Jacot, C., 2013. Le rôle de la classe sociale d'origine dans la détermination des positions de classe à niveau de formation équivalent. *Swiss Journal of Sociology*, 39(1), p.81-102.
- Jann, B. & Combet, B., 2012. Zur Entwicklung der intergenerationalen Mobilität in der Schweiz. *Swiss Journal of Sociology*, 38(2), p.177-199.
- Journal officiel de l'Union européenne. 2010. « Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les priorités de la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020 ». Disponible à : <http://eur-lex.europa.eu/legal->

content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42010Y1201%2801%29&from=FR

- Kahn, P., 2011. La démocratisation de l'enseignement sous la Ve République: de l'égalité des chances à l'égalité des réussites. In D. Desponds, éd. *Pour en finir avec l'égalité des chances*. Neuilly: Atlande, p. 37-45.
- Kerr, C. et al., 1960. *Industrialism and industrial man*, Cambridge: Harvard University Press.
- Kriesi, I., Buchmann, M. & Sacchi, S., 2010. Variation in job opportunities for men and women in the Swiss labor market 1962–1989. *Research in Social Stratification and Mobility*, 28(3), p.309-323.
- OCDE, 2013. Education at a Glance 2013: OCDE Indicators.
- Oesch, D., 2013. *Occupational change in Europe. How technology and education transform the job structure*, Oxford: Oxford University Press.
- Office fédéral de la statistique, 2010. Etudier sous Bologne. Rapport principal de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s des hautes écoles suisses 2009.
Disponible à :
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=4108>.
- Office fédéral de la statistique, 2013. Population résidante permanente étrangère selon la nationalité. Disponible à :
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/01/01.html>
- Office fédéral de la statistique, 2014a. Provenance des étudiant·e·s des hautes écoles suisses. Premiers résultats de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s. Disponible à :
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/22/publ.html?publicationID=5576>.
- Office fédéral de la statistique, 2014b. Taux de chômage des jeunes au sens du BIT.
Disponible à :
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/00/10/blank/ind44.indicator.30000303.4406.html>.
- Parsons, T., 1960. *Structure and process in modern societies*, Glencoe: Free press.

- Pecoraro, M., 2005. Les migrants hautement qualifiés. In W. Haug & P. Wanner, éd. *Migrants et Marché du Travail. Compétences et Insertion Professionnelle des Personnes D'origine Etrangère en Suisse*. Statistique de la Suisse. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, p. 71-109.
- Pfeffer, F.T., 2008. Persistent inequality in educational attainment and its institutional context. *European Sociological Review*, 24(5), p.543.
- Piguet, E., 2013. *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture* 3^{ème} édition., Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Rose, D. & Harrison, E., 2010. *Social Class in Europe: An introduction to the European Socio-economic Classification*, New York: Routledge.
- Shavit, Y. & Müller, W., 1998. *From school to work*, Oxford: Clarendon Press.
- Schofer, Evan et John W. Meyer. 2005. « The Worldwide Expansion of Higher Education in the Twentieth Century ». *American Sociological Review* 70(6), p. 898 920.
- SKBF-CSRE, 2014. *L'éducation en Suisse - rapport 2014*, Aarau: SKBF-CSRE. Disponible à: <http://www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdf/bildungsmonitoring/epaper-bildungsbericht2014fr/index.html#/2>.
- Spence, M., 1973. Job Market Signaling. *Quarterly Journal of Economics*, 87, p.355-374.
- Thurow, L., 1975. *Generating Inequality*, London: MacMillan Press.
- Treiman, D., 1970. Industrialization and Social Stratification. *Sociological Inquiry*, 40(2), p.207-234.